

PARTIE 1

MISE EN PLACE DE LA RECHERCHE

La partie de la recherche des sources, des ouvrages et des articles utilisés, assure la qualité de bien son travail.

1. La bibliographie : un outil de recherche

La bibliographie est d'abord un outil de recherche qui permet de retrouver les travaux existant dans un domaine ou sur un sujet donné. En effet, aucune recherche ne peut être menée en ignorant les réalisations scientifiques antérieures. Pour cette raison, il convient de faire une liste des articles et ouvrages relatifs au sujet de recherche retenu.

1.1. CONSTITUER UNE BIBLIOGRAPHIE

La démarche pour se constituer une première bibliographie de recherche est la suivante :

SOMMAIRE

- consulter les dictionnaires de spécialité afin de prendre connaissance des ouvrages de référence auxquels les auteurs renvoient ;
Chapitre 1
La bibliographie 9
- chercher à ouvrir (en ligne ou dans les bibliothèques) les ouvrages et les articles, en consultant les dernières éditions des revues de spécialité (écas, échfam, etc.) les publications dans le domaine et en épluchant la bibliographie, afin de faire une liste des ouvrages ou par contre faire à d'autres bibliographies ;
Chapitre 2
Notions et mots-clés 19
- consulter les revues de la littérature, consignes et méthodes 33
- Persée, Académis, etc., éventuellement en entrer directement en contact avec des chercheurs qui travaillent dans le domaine et qui possèdent leurs recherches en ligne ;
Chapitre 4
Problématique de la recherche et hypothèse(s) 43
- consulter les bibliographies 55
Chapitre 5
Le corpus 55
- La bibliographie établie avec le deuxième chapitre de la bibliographie de recherche ; ainsi, certains auteurs peuvent être cités, alors que d'autres seront ajoutés ;
Chapitre 6
Déontologie de la recherche 67